



# échos de vitória



## **Lula et Claudio : Une amitié à toute épreuve**

**Un tambour du Congo  
emblème du peuple capixaba,  
symbole de la pure amitié...**



## **Un tambour et 2 cœurs.**

Sr Moro\*, ce tambour du Congo, dûment enregistré, a été fabriqué par l'illustre artisan Daniel Mestre et peint par sa fille Béatrice. (Savez-vous bien ce qu'est un Maître ?) Cet objet fait partie du Patrimoine Immatériel du peuple brésilien. Il a été donné et transmis au Président Lula, lors d'une cérémonie publique au Palais Anchieta (ES). C'est le symbole du peuple capixaba\* ! C'est l'emblème de la pure amitié (En avez-vous en dehors du Minas Gerais ?) qui est la nôtre- à Lula et à moi – depuis 1980. (Monsieur était-il déjà né ?).

A toutes fins utiles, je déclare que j'ai reçu en échange un riche, valeureux et fraternel abraço que j'ai déposé sur un compte secret à la banque du côté gauche de ma poitrine. (Avez-vous un tel compte secret ?).

Je vous demande de bien vouloir remettre à sa place et rendre le tambour du Congo à celui à qui je l'ai donné librement, le président Lula !

C'est en ces termes que j'exige qu'on le lui remette immédiatement !

PS : Quelques photos qui sont la preuve de mes liens anciens avec le président ! Ce ne sont pas des pièces à conviction, ce sont des preuves authentiques de notre étroite amitié ! Dans son petit carnet je suis « le Claudinho ». Compris ?

1\* Sr Moro : Juge qui a été écarté de l'enquête sur le président Lula.

2\* Peuple Capixaba : Habitants de l'Etat de l'Espirito Santo

**Adresse de gestion  
Les Amis de Gabriel Maire  
8, Clos Jules Grévy  
39380 Mont-sous-Vaudrey**

## Mot du président

"Je vous écris depuis le Brésil". C'est presque ainsi que Gaby s'exprimait il y a des années et, étant justement là-bas, c'est ainsi que je le fais aujourd'hui. Mes premiers mots sont pour son frère Joseph qui vient de le rejoindre dans l'amour et la paix du Christ.

Depuis le 25 mars, je circule dans cet immense pays pour un périple de trois mois. Cela fera dix ans l'année prochaine que j'en ai pris l'habitude, une année sur deux, environ. En effet, je me suis rapidement pris de passion pour ce pays, en parallèle à ma découverte puis à mon approfondissement de l'affaire Gabriel Maire.

C'est toujours par Vitória que mon voyage commence. J'y ai des amis indépendants de notre cause et des amis qui en font partie: ceux qui sont le lien entre notre association et les divers groupes issus de celle qui a été créée dès l'assassinat de Gabriel. A chaque fois, je cherche à les rencontrer et à échanger avec eux. Ce fut le cas en avril mais malheureusement dans une moindre mesure qu'en 2015. Il faut dire que le contexte s'y prêtait moins aisément: période d'élection, semaine sainte en préparation, etc.



Toujours est-il que j'ai passé de bons moments avec Jovanir durant trois jours, au nord de Rio de Janeiro, à Juiz de Fora où il dirige un centre de retraite spirituelle, de bons moments aussi avec Darcio et Cleunice qui m'ont emmené dans leur famille et, une soirée conviviale avec Carlita et Verônica, notre avocate. L'objectif de cette dernière rencontre était de faire le point sur le procès : Verônica est dans l'attente de l'avis du juge Pedro Valls Feu Rosa dont le travail est de recevoir et de lire les documents argumentaires exposés par chacune des deux parties. S'il retient celui de l'avocate, le dossier retourne à l'instance précédente et la juge reprend la procédure. S'il le rejette, la prescription prend définitivement effet. L'échéance peut s'envisager à courant 2018.

Dans cette perspective, notre espoir demeure, il est certain ! Et dans l'attente de vous retrouver sur le sol jurassien pour notre assemblée générale, je vous adresse mes pensées chaleureuses et ensoleillées.

Raymond Perrin, président

Ce numéro est un numéro différent. Claudette qui suit au jour le jour l'actualité brésilienne aimerait nous partager tant et tant d'événements ! Elle est bien obligée de concentrer cette info en quelques pages, car nous devons laisser une large place à la famille MAIRE : démission du CA de Marie-Thérèse, et soutien de Bernard, et dernièrement décès de Joseph.

Lors de l'assemblée générale du 18 décembre, nous avons fait part du recours que l'avocate Verônica a déposé pour contester la prescription du procès. Claudette et Paul ont fait un gros travail de traduction, relu et éclairé par Marie-Jo Hugon. Marie-Jo a condensé ces pages pour vous les partager dans ce numéro.

Bernard qui ne pouvait pas être présent lors de cette AG, a fait alors un courrier pour donner son point de vue, différent de celui de Marie-Thérèse qui annonçait sa démission du CA, ainsi que celle de Joseph. Vous retrouverez ici les messages des uns et des autres.

Nous avons appris le décès de Joseph survenu le 8 mai. Ses obsèques ont été célébrées le 12 mai. De nombreux membres de l'association étaient présents et ont représenté ceux qui étaient empêchés. Nous vous faisons part de quelques courriers reçus à cette occasion.

N'oubliez pas de consulter le blog <http://amisgaby.over-blog.com/> qui est un bon complément de ces EV. Plus il sera consulté, plus nous serons motivés pour l'alimenter. Bonne lecture !

### Sommaire

- Page 1 : Un tambour et 2 cœurs.
- Page 2 : Mot du président
- Page 3 : Décès de Joseph Maire et plaque commémorative de Gaby.
- Page 4-5 : Nouvelles du procès et Message de Bernard Maire le 18/12/2016 pour l'AG
- Page 6 et 7 : 2 chemins différents dans la famille Maire.
- Page 8 à 10 : Nouvelles du Brésil
- Page 11 : Des infos
- Page 12 : invitation AG



## Adieux à Joseph

Joseph MAIRE, mon frère, nous a quittés le 08 mai 2017.  
Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Port Lesney le 12 mai.  
La messe a été concélébrée par Monseigneur JORDY, Evêque de Saint Claude et une vingtaine de prêtres.

Une assistance nombreuse et émue était là pour l'accompagner et lui rendre hommage, dont beaucoup de ses anciens paroissiens et amis du Haut Jura où il a exercé son ministère de 1977 à 1996.

De graves problèmes de santé ont engendré pour lui une grande souffrance physique et morale qu'il a supportée avec patience et courage, sans se plaindre, pendant de longs mois.

Il a gardé sa lucidité jusqu'au bout, s'intéressant toujours à l'actualité en France et dans le monde.

A vous tous qui l'avez bien connu, aimé et apprécié, je veux dire la grande tristesse que j'éprouve mais je sais qu'à présent il a rejoint Gaby et, selon son désir, il repose auprès de lui au cimetière de Port Lesney.

Marie Thérèse MAIRE

Bonjour !!!

J'ai reçu la nouvelle du décès de Joseph avec beaucoup de peine.

Pourtant, c'est la rencontre de Joseph et Gabriel.

Je suis sûre que c'est Gabriel qui va recevoir Joseph dans le Royaume de Dieu, et qu'il s'est donné comme mission de lui préparer sa demeure. Je sais qu'ils se sont déjà parlé longuement, sur tout, en particulier sur le 23 décembre 1989.

Le chagrin causé par la perte et la saudade (nostalgie, mélancolie) nous saisissent, et jamais nous ne sommes préparés à ce moment, mais nous ne sommes pas de ce monde, nous ne faisons qu'y passer, comme une averse, et nous devons repartir.

S'il en est ainsi, poursuivons la lutte ici-bas, sachant que là-haut Gabriel, Roberto, Ewerton, et tant d'autres, et maintenant Joseph, veillent sur nous !!!

Transmettez mon message à Marie-Thérèse.

Um abraço.

Verônica

Très chers amis

Après une semaine agitée, avec le mariage de notre fils Tiago avec la belle Flavia, et tout ce qui tourne autour de la déposition du président Lula, à Curitiba, je vous écris à propos du Passage du Père Joseph. Je sais que je suis très en retard !

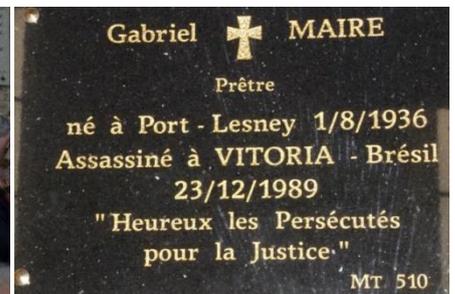
Tous ceux d'ici, qui le connaissaient ou qui connaissaient ses liens avec le Brésil, ont été très émus, même s'ils savaient bien que, après tous ces moments de complications de santé - ce passage est une délivrance - comme on le dit si bien ici : "il est en repos!"

Nous avons encore très présents à notre mémoire les souvenirs de ses voyages chez nous, ainsi que l'accueil qu'il nous avait réservé chez lui à Mont Roland/Dole. Nous savons, avec certitude, qu'il est en présence du Père-Mère, source de l'Amour Total, avec Gaby et tant d'ami(e)s qui sont déjà partis.

Notre Abraço solidaire à Bernard et Marie-Thérèse, ainsi qu'à tou(te)s les ami(e)s

Claudio Vereza

## La plaque commémorative :



C'est le 18 décembre 2016, à l'issue de la messe anniversaire de la mort de Gaby, qu'une plaque commémorative en sa mémoire a été dévoilée. Nous aurions aimé qu'une telle plaque soit aussi posée à l'église St Jean de Dole, là où Gaby a été vicaire pour la première fois et pendant six ans, mais cela n'a pas été possible jusqu'à présent.

# ASSEMBLEE GENERALE A PORT LESNEY

## le 18 décembre 2016



### Au sujet du procès au Brésil

Le 22 juillet 2016, Verónica, l'avocate brésilienne, a déposé un recours pour contester la prescription du procès.

Au Brésil la prescription d'un procès est de 20 ans. Les périodes pendant lesquelles le procès est suspendu ne comptent pas.

**Dans son recours de la non prescription à cause de la survenance de périodes d'interruption**, elle calcule toutes ces périodes et démontre au juge que la prescription n'est pas encore atteinte.

Elle se base sur les **10** principaux dossiers du procès.

Le 23/12/1989 Gabriel Maire est assassiné.

Le **30/01/1990** a eu lieu la proposition de l'inculpation pour la pratique de vol à main armée

Le **09/10/1991** survient la 1ère suspension du procès par un référé dans le mandat de sécurité demandé par les avocats de la partie civile (famille).

Le 30/12/1992 Décision du Tribunal de justice suspendant le procès et fixant l'instauration d'une enquête de police afin d'examiner s'il y a eu homicide.

Le **30/10/2000** le tribunal annule le référé du 09/10/1991 qui suspendait le procès, soit 9 ans et 21 jours après.

Mais il y a eu un jugement le **11/10/1991**, soit 2 jours après le référé de la 1ère suspension, mais les parties concernées n'ont même pas été informées de ce jugement.

Verónica indique comme temps de prescription la période du 30/01/1990 au 09/10/1991, soit 1 an, 8 mois et 9 jours. Ensuite elle indique : « comme le procès est resté en suspens jusqu'au 30/10/2000, on doit calculer la prescription du 30/10/2000 jusqu'au 22/07/2016, soit 15 ans et 9 mois ».

**La prescription serait donc effective le 20/09/2017 ?**

Elle précise que le **16/05/2007** un arrêt du tribunal de justice a annulé le jugement du **11/10/1991** (dont les parties n'ont pas eu connaissance).

Le tribunal a sollicité de nouvelles recherches à faire réaliser par la police fédérale.

Le magistrat ouvre l'instruction en imposant des

témoins pour les accusés.

Verónica précise encore : « il est plausible de dire que tout le procès a été annulé ». On se demande donc : si tout le procès a été annulé, où en est l'accusation ? A-t-elle été aussi annulée ?

Elle continue son développement et dit : « Pour cette raison, nous comprenons que le délai de prescription, normalement de 20 ans, se terminera **seulement en 2027** ».

Le **10/05/2009** un jugement condamne l'accusé Nilson et acquitte l'accusé Flavio.

Le **26/10/2011** un arrêt annule le jugement du **10/05/2009**, reconnaît qu'il y a eu crime d'homicide et décide que le procès soit dirigé vers la IVème Chambre Criminelle de Vila Velha parce qu'on a compris qu'il s'agissait là de la Chambre compétente.

16/07/2014 Décision fixant les Assises pour le 30/10/2014.

30/10/2014 Il n'y a pas eu d'Assises parce que l'avocat d'un des accusés était absent.

06/04/2015 La magistrate demande que les parties se manifestent sur le fait que les témoins n'ont pas été informés.

**30/04/2015** Le Ministère Public estime qu'il faut que la probabilité d'une peine pour les accusés soit supprimée par la prescription.

**23/05/2015** La partie civile se manifeste pour la continuation du procès car elle comprend que celui-ci n'est pas prescrit.

**16/05/2015** Le jugement éteint la punibilité des accusés par la prescription.

**29/02/2016** La partie civile est informée du jugement du 16/05/2015.

**04/03/2016** Dépôt du recours demandant l'accès au procès-verbal du jugement du 16/05/2015.

**22/07/2016** Il a été demandé à la partie civile de présenter ses raisons dans un délai de 2 jours.

**22/07/2016** Raisons présentées le même jour et dans la forme réglementaire.

**De l'impossibilité de la sentence de prescription par le juge seul**

Verónica conteste le droit, à la magistrate seule, d'avoir éteint la punibilité des accusés par la prescription.

Elle développe qu'il appartient seulement aux magistrats siégeant en assemblée plénière de prononcer le jugement d'extinction de la punibilité.

## De la demande

En ce sens, par tout cet exposé, vu que cet Insigne Tribunal a déjà décidé qu'il s'agit d'un crime intentionnel contre la vie, nous demandons que vous preniez connaissance de notre recours et que nous soit donnée une preuve de l'annulation du Jugement qui a éteint la punibilité des accusés, soit en considérant qu'il y a eu une cause de l'interruption de la prescription, soit, subsidiairement par la reconnaissance de la cause suspensive des raisons exposées plus haut.

Nous demandons encore, étant donné qu'un doute subsistait quant à la décision ultime, prenant en considération le fait que le Jugement ait été déféré aux Assises, que cette noble Cour dise si l'Arrêt des folios 2279-2297 (26/10/2011) a prononcé la mise en accusation des accusés ou s'il a seulement déclassé le vol à main armée pour le crime d'homicide.

Requérons, enfin, subsidiairement, que cet Insigne Tribunal annule le dit Jugement prononcé, (16/05/2015) reconnaissant qu'il reviendra au seul Tribunal d'Assises, (en assemblée plénière des Assises) de prononcer le Jugement d'extinction de la punibilité.

Bonjour à tous,

Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir vous parler en direct et de ne pas être parmi vous. Edith mon épouse (pour ceux qui ne connaîtraient pas), ne pouvant actuellement rester seule et voyager sans des réactions fortes sur son état de santé : je reste auprès d'elle. Mais je suis très présent par la pensée depuis ce matin.

Tout d'abord je tiens à remercier très fort toutes les personnes qui ont un jour composé ou composent encore cette association : les adhérents, les donateurs, mais particulièrement tous ceux qui ont pris des responsabilités actives pour le bon fonctionnement des « Amis de Gabriel MAIRE » depuis sa fondation en 1990. Ils ont su animer au mieux l'association pour que grâce à eux, 27 ans après, nous puissions être encore à la recherche de la reconnaissance de la vérité sur la mort de Gaby. (Article 4 de nos statuts) Il semble que nous ayons encore un petit espoir d'y arriver.

Un merci particulier à l'équipe actuelle qui a fourni encore récemment de gros efforts de traduction.

Il me semble très important que nous gardions à l'esprit que, sans l'association, il y a bien longtemps **qu'en France on ne parlerait plus de l'affaire Gaby. Que c'est grâce à l'argent versé par l'association aux avocats brésiliens que nous, la famille, nous avons pu continuer à faire rechercher la vérité.** Que grâce à l'appel déposé par Veronica, récemment traduit, il reste une lueur d'espoir !

Pour moi, Bernard MAIRE, tant qu'il y aura une possibilité de faire reconnaître la vérité, je marcherai et soutiendrai autant que je le pourrai le collectif de l'association qui se donnera les moyens d'aller dans cette direction.

**Si je ne le faisais pas, j'aurais l'impression de renier ce que faisait et qui était Gaby ainsi que, ce pourquoi il a donné sa vie !**

**Encore merci à tous ceux qui ont donné, donnent et donneront de leur temps, de leur énergie à l'association pour que la vérité sorte enfin.**

Soyons positifs, constructifs, acceptons nos différences et marchons dans le même sens : alors nous serons plus forts et aiderons réellement nos amis brésiliens.

## Mon avis :

Je trouve le recours bien structuré.

Dans le tableau figurent seulement les 10 principaux dossiers, mais je remarque que le dossier en est à son 2500<sup>ème</sup> folio, ce qui indique son épaisseur.

Je remarque que, le 22 juillet 2016, il est demandé à la partie civile de présenter ses raisons dans un délai de 2 jours et que c'est le même jour que Veronica a déposé le recours.

Elle avait donc anticipé ce recours lorsqu'elle a dû prendre connaissance fin février 2016 du jugement du 16/05/2015 suite au dépôt de son recours du 4/03/2016 car ce n'est pas en quelques heures qu'on bâtit un tel recours.

Pour moi, Verônica suit continuellement le dossier et produit un travail important qu'on sous-estime trop souvent.

**Marie-Josèphe HUGON**

**Validé par le Conseil d'Administration réuni le 14/12/2016 à Mont-sous-Vaudrey**

Bernard MAIRE Pour l' A.G. du 18/12/2016

*« Voici ci-après deux lettres, une de la sœur de Gaby, Marie-Thérèse, l'autre de son frère, Bernard, qui expliquent, chacun, le chemin qu'il a choisi pour prolonger le message de Gaby »*



## Un mot de la famille de Gaby.

Comme je l'ai signalé à l'Assemblée générale du 18 décembre 2016, je tiens à informer tous les adhérents de notre Association « Les Amis de Gabriel Maire » par l'intermédiaire de notre bulletin « Les E.V. » de la décision que nous avons prise, le Père Joseph Maire, frère de Gabriel et moi-même Marie-Thérèse Maire, sœur de Gabriel.

Nous avons décidé, après mûre réflexion et après avoir pris conseil, de démissionner du Conseil d'Administration de notre Association.

Nous sommes en effet en profond désaccord avec les dirigeants actuels de cette Association et avec les décisions qu'ils prennent sans tenir compte de notre avis à nous, la famille, pourtant seule partie civile dans le procès de Gabriel Maire, notre frère.

J'ai expliqué en détails, le 18 décembre, les raisons précises qui nous ont imposé cette décision qui nous peine beaucoup. Joseph et moi, comme vous le savez, nous nous sommes impliqués depuis le début en 1990, pour notre frère Gaby, pour les amis brésiliens et leur Association brésilienne « Padre Gabriel pour la défense de la vie » et pour toutes les démarches faites en soutien au procès, que ce soit en France avec notre Avocat Maître Guy Aurenche et au Brésil avec nos deux Avocats Maître Ewerton Guimarães et Maître Francisco Herkenhoff (lui-même assisté de Maître Verônica Bezerra).

Après avoir rencontré courant janvier la Juge française qui nous a convoqués à Paris pour avoir notre point de vue sur le procès et nous donner le sien, notre Avocate, Maître Labussière nous accompagnant, nous avons, Joseph et moi, informé par mail et par lettre Maître Verônica Bezerra, que nous ne voulions plus qu'elle agisse en notre nom puisqu'elle ne nous demande jamais ni notre avis ni notre accord pour faire des

démarches et ne répond jamais à nos correspondances.

Maître Francisco Herkenhoff a arrêté sa mission fin octobre 2014 comme prévu et elle avait signalé qu'elle arrêterait elle aussi à la même date. Or, sans même nous demander notre avis, elle a repris le dossier alors que la Justice avait signalé qu'elle irait jusqu'au bout du procès mais que l'assistance des Avocats n'était plus nécessaire. Elle a continué à réclamer des honoraires à l'Association, ce pourquoi nous n'étions plus d'accord et beaucoup d'adhérents étaient du même avis que nous et l'avaient dit ouvertement à l'A.G. d'avril 2015.

Nous aimerions, nous, que l'argent versé par les membres de l'Association française puisse aider l'Association brésilienne et ceux qui, là-bas, continuent vaillamment sur les traces de notre frère Gaby, à aider les jeunes brésiliens à réussir leur formation sociale, culturelle et politique, ce que désirait Gaby par-dessus tout et qui, eux, ne réclament jamais rien.

Je tiens à vous redire ici merci de tout cœur à vous tous, les vrais amis de Gaby, qui nous avez tant accompagnés et soutenus tout au long de ces années éprouvantes. Sans vous, rien n'aurait été possible alors que, avec vous, nous savons que nous avons fait le maximum pour lui et pour tous ceux qui luttent contre l'impunité.

Son souvenir est toujours là, il reste vivant et présent parmi nous tel qu'il était. Il nous aime toujours et nous accompagne tous, vous et nous qui continuons si nombreux à lui rendre hommage après plus de vingt-cinq ans. Nous sommes heureux d'avoir eu un tel frère.

Nous avons un souvenir ému pour Gérard Bouveret présent depuis le début et si fidèle, assistant à chaque manifestation pour Gaby. Il est décédé début avril.

Marie-Thérèse Maire

## Je suis aussi de la famille de GABY.



Il est vrai que pour ce qui concerne l'association, les personnes qui la composent, l'important est de continuer à accompagner le procès jusqu'à son terme. Mes idées, actions et interventions sont différentes de celles de Joseph et de Marie-Thérèse (mon frère et ma sœur). Le travail en équipe est primordial à mes yeux.

En 27 ans, au sein de l'association les personnes se sont succédées, les manières de travailler, d'agir ont évolué : est-ce anormal... ? Non, au contraire je crois que c'est signe de vie. Nous devons accepter nos différences, nous ne sommes pas des «clones».

Pour moi, l'important c'est que les buts, visés dans les statuts, restent les mêmes. C'est ce qui, pour moi, est toujours le cas.

Renseignement pris auprès de la justice française et brésilienne : il est possible que l'instruction menée en France soit close, sans que cela n'empêche la justice brésilienne de continuer son action.

Je suis donc en rapport avec Verônica BEZERRA, avocate, qui suit le procès au Brésil depuis 2007 sous l'égide de Francisco HERKENHOFF notre avocat en nom, qui lui, en 2015, (je cite ) «a nommé Verônica sans réserve Substitut pour agir en son nom et dans les formes légales pour les frères et la sœur de la victime (Gaby)».

Joseph et Marie-Thérèse ont annulé leur pouvoir de représentation en tant que partie civile à Verônica auprès de la justice brésilienne en février 2017, c'est leur droit : il faut le respecter.

Pour que l'accompagnement du procès au Brésil puisse continuer et suite à mes déclarations lues à l'A.G. du 18.12.2016 (en copie dans le compte rendu de l'A.G. dans les pages précédentes), j'**ai confirmé ma position personnelle de partie civile** et maintenu mon pouvoir à Verônica pour me représenter et continuer à rechercher la vérité. Ceci, **avec et grâce à l'association «Les Amis de Gabriel MAIRE»**. Merci au soutien indéfectible des membres du C.A. et à d'autres membres de l'association.

Notre président étant au Brésil actuellement, il nous dit le 23.04.2017 dans un email :

**« J'ai passé une soirée avec Carlita et Verônica. Rien de neuf, attente de l'avis du juge Pedro Valls Feu Rosa dont le travail est de recevoir et de lire les documents argumentaires exposés par chacune des deux parties. S'il retient celui de l'avocate, le dossier retourne à l'instance précédente et la juge reprend la procédure. S'il le rejette, la prescription prend définitivement effet. Échéance possible : courant 2018. »**

Merci à tous de votre compréhension. Je veux seulement que les choses soient claires, dans le respect de chacun. Nous devons continuer de construire, pas de démolir. Merci à tous ceux qui nous permettront d'avancer encore, et de donner encore un peu d'espoir aux Brésiliens pour qui notre procès fait jurisprudence.

Vous savez que depuis 2015, pour les dons, vous pouvez décider de les orienter soit pour l'association, soit pour l'aide à l'aboutissement du procès. Donc tout est clair, chacun est libre de ses choix.

Bernard MAIRE, Le 1er mai 2017

**De Guy Aurenche**

*"La lutte contre l'impunité constitue l'une des armes de la lutte pour plus de justice. Nous savons par exemple que la pratique systématique de la torture se nourrit du silence et de l'impunité".*

tiré du livre "Gabriel Maire Un prêtre français assassiné au Brésil" aux Editions Karthala page 277. (voir en page 10)

# Des nouvelles du Brésil

## Et d'abord, de nos amis de là-bas

**De Marie Demoulière** la femme de Pierre, qui était totalement engagé avec les enfants de la rue, mais qui nous a quittés malheureusement. Marie nous donne des nouvelles de ce groupe AMAR dont nous vendions les productions artistiques (colliers et autres) : *Le groupe AMAR continue, mais réduit à une école dans un quartier populaire de Salvador qui s'appelle "Classe Solange". C'est un renfort scolaire pour enfants de 8 à 12 ans avec une maitresse très active aidée de plusieurs femmes du quartier, dont Matilde qui est la responsable et qui travaillait avec Pierre. Elles commencent une activité de marionnettes. Elles sont venues plusieurs fois faire des ateliers chez moi.*

A propos de la crise au Brésil : *Le Brésil est en crise avec beaucoup de nuages noirs à l'horizon, mais ces nuages courent le monde et ne doivent jamais tuer l'ESPERANCE.*

**De Claudio Vereza.** *Nous vivons encore une fois des temps très difficiles. Grâce à Dieu le temps et la dynamique de l'Histoire sont différents de notre représentation personnelle du temps, mais c'est très angoissant ! C'est seulement notre foi dans le Ressuscité qui nous maintient dans l'Espérance.*

Déjà avant 2005 il nous avait écrit : *Ce sont des crises que surgissent les solutions, la lumière. C'est ce que je crois !*

## D'après la presse brésilienne

### Terreur chez les Indiens



Le "nouveau Brésil" du président Temer n'est pas tendre pour les peuples indigènes. Ce Brésil qui, en un jour d'après les mouvements sociaux brésiliens, a fait un saut de trente ans en arrière. Le pire s'est passé tout récemment dans le Mato

Grosso (sud-ouest du Brésil, à la frontière du Paraguay).

Le peuple Gamela vivait là sur une terre qui lui était réservée depuis la période de l'occupation portugaise. Mais suite aux intrusions répétées des fazendeiros (les gros propriétaires terriens) ils ont dû se préparer à récupérer leurs droits. C'est alors que, le 30 avril 2017 ils ont été attaqués par des hommes armés de grands couteaux, de bâtons et d'armes à feu. Quinze personnes ont été blessées dont cinq dans un état grave. Certains des assaillants ont été jusqu'à amputer les mains des victimes vivantes et couper leurs jambes au niveau des genoux.

Devant cette recrudescence de violence l'évêque de Viana dénonce ces attaques injustifiées contre les peuples indigènes qui veulent seulement récupérer et leur terre et leur dignité tout en se réappropriant leur propre culture.

### De Dom Helder

*"Marchons courageusement et audacieusement sur les routes du progrès, mais veillons à n'écraser personne, à ne laisser personne dans le fossé. Les chemins sont multiples mais en tournant tous le dos à l'indifférence et à l'égoïsme, ils convergent tous. Quand nous avons le privilège et la responsabilité de croire que le Seigneur est là, toujours, non seulement parmi nous mais au-dedans de nous, quand nous vivons l'unité dans le Christ, nous avons la force, le courage même du Seigneur. Avec lui nous connaissons bien sûr des déserts. Mais nous savons que, avec lui, même les déserts peuvent être fertiles".*

*"Sans justice et amour, la paix sera toujours une grande illusion".*

De Claudio Verezza, dans son livre : "Ditaduras não são eternas" Les dictatures ne sont pas éternelles, p. 14

"Tout au long de l'histoire du Brésil et, dans notre cas, spécifiquement dans l'Etat de l'Espirito Santo, beaucoup d'hommes et de femmes ont résisté à la forme de transition démocratique impulsée par ceux qui voulaient transformer l'Etat brésilien, tout en se garantissant leurs propres privilèges."

## Et maintenant ?

Cette angoisse que l'on ressent, depuis plusieurs années déjà, à la fois dans les messages de nos amis et aussi dans la presse brésilienne, on espère toujours qu'elle disparaîtra avec la résolution des problèmes politiques. Mais ce moment semble s'éloigner à mesure que le temps passe. **Le 17 mai**, on a attendu en vain la démission du président Temer, accusé de corruption, confondu par des bandes sonores enregistrées à son insu qui le montraient proposant des sommes d'argent en échange du silence de son interlocuteur. On peut comprendre son hésitation à démissionner car, s'il abandonne, il pourra glisser directement de Brasilia à la "case prison".

Depuis, il a été décidé de faire examiner ces preuves par de nouveaux experts qui pourraient alors y trouver des failles en faveur du président qui persiste à rester à son poste. Pendant tout ce temps, des manifestations de rue fleurissent un peu partout, laissant espérer une issue démocratique mais qui devra être construite et nécessitera de gros efforts de tous. Les réformes drastiques, radicales, engagées par Temer (travail, sécurité sociale) sont au point mort. Les centrales syndicales veulent profiter de cet arrêt pour présenter leurs propositions et en débattre avec les travailleurs en vue d'une réforme qui donnerait satisfaction à toutes les parties.

**Le lundi 22 mai** on apprend que *o Globo* (principal quotidien brésilien) retire son soutien à Temer. Nouveau coup dur pour le président. Les autres journaux, dont l'influence est plus faible, prennent moins en compte ces dénonciations.

**Le 25 mai**, Temer envoie 1 500 soldats à Brasilia ; depuis la Dictature (64 - 85), c'est la première fois que les Forces Armées envahissent l'esplanade des Ministères. On parle de 150 000 manifestants (45 000 selon la police) - 49 blessés, environ 40

arrestations...Face aux protestations, le soir même, Temer renvoie l'armée, prétextant la cessation des dégradations des bâtiments publics.

**Le 26 mai**, l'Ordre des Avocats, après bien d'autres organisations, demande à son tour la destitution du président. Dans la rue, les manifestants crient : "Fora Temer" (Temer, dehors !) Ils réclament aussi le retrait de tous les projets de loi qui détruisent totalement le système brésilien de protection sociale.

### Dans l'Espirito Santo

**Le 27 mai**, deux coups de fil nous apprennent que Vitória reste à peu près calme, il n'y a pas de violences spéciales.

L'auteur de l'article suivant, Leonardo Boff, théologien et philosophe brésilien, qui dit avoir une **tendresse toute spéciale pour l'Etat de l'Espirito Santo** cherche une explication à la crise gravissime qui a ravagé cet Etat au début de l'année 2017. Il croit la trouver dans la passion qui habite le cœur des jeunes policiers – passion pour leur métier, malheureusement non reconnu (ni financièrement, ni socialement) par les pouvoirs publics. C'est ce qui aurait provoqué leur colère et les aurait incités à la grève qui a tout déclenché, entraînant des violences causant une centaine de morts. La police étant invisible, les rues s'étaient vidées pendant quelques jours, les habitants se calfeutraient chez eux, les casseurs pouvaient alors donner libre cours à leur violence, détruisant et tuant. Ce fut un véritable cauchemar.

Il est vrai que les familles des policiers, voyant le désarroi de ceux-ci, les avaient, pour la plupart, bien soutenus. On dit que les femmes les enfermaient chez eux pour les empêcher de partir au travail.

Voyons maintenant comment L. Boff explique la situation actuelle au Brésil :

## Comment le Brésil en est-il arrivé là ?

En fin de compte, que voulait, consciemment ou inconsciemment, le peuple qui était dans la rue, (déjà) au mois de juin 2013 ? Pour répondre, je m'appuierai sur trois citations qui m'ont inspiré.

La première est de Darcy Ribeiro (...) : « Nous, Brésiliens, sommes nés d'une entreprise coloniale qui n'avait absolument pas pour objectif de fonder un peuple. Elle voulait seulement générer des profits exportables grâce à l'exploitation intensive du travail humain. »

La seconde est de Luiz Gonzaga de Souza Lima (..) : « Le Brésil a été fondé en tant qu'entreprise, il est temps de le refonder en tant que société. »

La troisième est celle d'un écrivain français, Victor Hugo : « Il n'est rien au monde d'aussi puissant qu'une idée dont l'heure est venue. »

Toutes ces manifestations de rue se sont déroulées sans les slogans et les banderoles des grands partis, sans voiture sono, elles se sont produites spontanément. Pour moi, le message était clair : Marre de ce Brésil dont nous avons hérité : (...) Nous voulons un autre Brésil, qui soit à la hauteur des attentes de ses citoyens et de son rôle majeur dans le monde, de par sa biodiversité, sa créativité culturelle et grâce à son plus grand patrimoine : son peuple, métissé, joyeux, syncrétique, tolérant et mystique.

En effet, le Brésil a toujours été et continue d'être un acteur du grand jeu économique et politique mondial. Bien que politiquement libérés, nous subissons toujours la colonisation, car les grandes puissances auparavant colonisatrices veulent nous maintenir dans la condition à laquelle elles ont toujours voulu nous cantonner : une grande entreprise néocoloniale qui exporte des produits de base, du grain, de la viande, des minerais. (...) C'est de cette façon qu'on nous empêche de réaliser notre projet de nation indépendante et ouverte sur le monde.

Caio Prado a écrit prophétiquement (...) : « Le Brésil se trouve dans un de ces moments pendant lesquels s'imposent, brusquement, des réformes et des transformations capables de restructurer la vie du pays de façon à l'adapter à ses besoins les plus généraux et les plus profonds, ainsi qu'aux aspirations de la grande majorité de sa population qui, dans l'état actuel des choses, n'est pas prise en compte comme il se doit. » (...) Ne serait-ce pas là le sens principal des revendications de ceux qui étaient, par milliers, dans la rue ? Ils veulent un autre Brésil.

Ces milliers de manifestants ne seraient-ils pas les acteurs et les précurseurs de l'ancestral et populaire rêve brésilien ? Que Dieu le veuille ainsi, et que l'histoire le permette.

*Traduction pour Autres Brésils : Céline Ferreira  
Source : Adital, 26/07/2013 (Extraits)*

27 mai 2017

*A Folha de S. Paulo*

Sur la plage de Copacabana (Rio) des masques exposés sur le sable figurent la lutte contre la corruption.



## Les infos :



**Gérard Bouveret :** C'est début avril que nous avons appris la mort de Gérard. Tous, nous le connaissions. Avec sa femme Gisèle, il était toujours présent, aux premiers rangs, à nos rencontres, Assemblées générales ou anniversaires de la mort de Gaby. Nous le regretterons et nous transmettons l'amitié de tous à Gisèle et à sa famille.

**Assemblée générale.** En dernière page de ce bulletin, vous trouverez l'annonce pour la journée du 1<sup>er</sup> juillet à Port-Lesney. Si vous êtes disponibles, venez manger à midi avec nous dans la salle des Fêtes où aura lieu ensuite la réunion, nous partagerons ce que chacun aura apporté, comme d'habitude.

- Vers 14 heures, un ami de Bernard Colombe nous présentera un film de quarante minutes, qui a été préparé par les évêques du Brésil sur l'écologie, pour la Campagne de Fraternité 2017 qui a lieu tous les ans pendant la période de Carême. Ce film, avec de très belles photos, met surtout l'accent sur les milieux ruraux du Brésil.
- Vers 15 heures 30, ce sera l'Assemblée générale elle-même. Plusieurs membres du conseil d'administration arrivent au terme de leur mandat. Ce sont : Frédérique Galvin, Edith Maire, Joëlle Amiet, et Lucien Converset. Les personnes qui voudraient faire partie de ce CA peuvent nous contacter dès maintenant ou bien se présenter directement le 1<sup>er</sup> juillet lors de l'AG.
- Puis nous irons ensemble sur la tombe de Gaby et de Joseph.

Venez nombreux.

PS : Vous avez la possibilité de mettre à notre disposition un vidéo projecteur, sono et vos compétences pour utiliser ce matériel le 1<sup>er</sup> juillet, merci de téléphoner au 03 63 36 51 25 ou d'écrire à l'adresse mail : [amisgaby@yahoo.fr](mailto:amisgaby@yahoo.fr)

**A lire :** Nous vous proposons encore un livre des Editions Karthala, dans la collection *Signes des Temps* dirigée par Robert Dumont. Il s'agit de *Teresita, la théologie de la tendresse. Une Fille de la Charité chez les Indiens en Equateur*, livre écrit par Sylvie Viaut.

En voici un extrait : « *Dans un monde où tout est déterminé par le capital, celui qui n'a pas d'argent n'existe pas. Nous avons à construire une société qui reconnaisse la dignité du pauvre, son droit à l'expression si longuement soustrait aux Indiens d'Amérique latine et d'ailleurs ; une société qui l'aide à devenir sujet de son propre avenir.* »

Nous aurons d'autres livres de cette collection à votre disposition lors de l'AG, au prix moyen de vingt euros. Tous nous parlent, à partir d'Européens partis là-bas, de l'Amérique latine : Brésil, bien sûr, avec le dernier livre de Gaby, mais aussi Argentine avec Léonie Duquet et Alice Domon, Franc-Comtoises, assassinées là-bas en 1977, Equateur, Nicaragua etc. Si vous téléphonez au 03 84 72 17 31 (Claudette) je pourrai vous fournir la liste des titres disponibles et vous pourrez alors nous les commander avant le 14 juin.

Vous pouvez aussi consulter la page internet de karthala pour découvrir ces titres. <http://www.karthala.com/154-signes-des-temps>

Nous avons plusieurs projets pour garder mémoire de Gaby dans le Jura :

- BD ou carte pour les enfants,
- enregistrement d'un CD avec le chant « Profeta Gabriel » en portugais et français. Nos amis brésiliens Jovanir et Raquel acceptent de s'occuper de l'enregistrement.

Si vous avez des idées pour nous soutenir, faites nous signe !

**Merci de votre fidélité et de votre soutien !**

Notez ! L'adresse de gestion de l'association en page 1 et 12.

L'adresse mail : [amisgaby@yahoo.fr](mailto:amisgaby@yahoo.fr)

Le blog : <http://amisgaby.over-blog.com/>

Et des numéros de téléphone :

Le président : 0384374940 La vice-présidente : 0363365125

Association **Les Amis de Gabriel Maire**

## **Assemblée Générale**



*Samedi*  
*1<sup>er</sup> juillet 2017*  
*A Port-Lesney*

**A 12h00, repas partagé à la salle des fêtes.**

**A 14h00 : avec Stéphane Latarjet (DIAL)**

**La lutte contre la dégradation  
de l'environnement au Brésil  
d'après La Campagne Nationale de la Fraternité 2017.**

**A 15h00 : Assemblée Générale.**

Adresse de gestion

**Les Amis de Gabriel Maire  
8, Clos Jules Grévy 39380 Mont-sous-Vaudrey**